

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE QUATORZE MARS, A QUINZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 8 mars 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEUVY, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Yves LEMOINE, Pierre LESNARD, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

ABSENTS EXCUSÉS :

– Nicole POULAIN

SECRETARIE DE SEANCE : Josianne JEGU

Délibération n°2023-019

Membres en exercice : 19

Présents : 18

Absents : 1

Pouvoirs : 0

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE
PARC D'ACTIVITES DE LANJOUAN 2 (LAMBALLE-ARMOR)
CESSION DE PARCELLES – CARROSSERIE RAULT**

La Carrosserie RAULT, actuellement implantée dans le centre de Lamballe-Armor et représentée par M. et Mme RAULT, exerce des activités de carrosserie, peinture, pare-brise et optique.

L'entreprise recherche un nouveau site afin de répondre à son développement qui nécessiterait une extension, impossible sur le site actuel.

M. et Mme RAULT sollicitent Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition du lot 11b (parcelle 270 ZN 100 d'une surface de 2 500 m²) sur le Parc d'Activités de Lanjouan 2 à Lamballe-Armor.

Vu :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,
- L'avis des domaines du 28 décembre 2022 estimant la valeur vénale du bien à 75 000 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,
- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 1^{er} juin 2022 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession de la parcelle 270 ZN 100 pour un total de 2 500 m² située sur le Parc d'Activités de Lanjouan 2 à Lamballe-Armor au bénéfice de l'entreprise Carrosserie RAULT ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 30 € HT/m², soit de 75 000 € HT,
- PRECISE que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

21 MAR. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le
De la publication le

24 MAR. 2023

24 MAR. 2023

Pour le Président,
Par déléguation,

Directrice Générale Adjointe des Services,
Anne-Claire GUILLET